



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

Compte rendu des Travaux du Comité

Réunion mensuelle du 15 décembre.

La séance est ouverte à neuf heures du soir, sous la présidence de M. Chambard-Hénon.

Après lecture et adoption du procès-verbal, le président se fait l'interprète de la satisfaction qu'a éprouvée le Comité de l'*Union Patriotique du Rhône* à la lecture du compte rendu de la séance de la Chambre des Députés qui, le 23 novembre, par 490 voix sur 550 votants, a formellement repoussé toute proposition de désarmement prématuré, en maintenant les légitimes revendications de la France.

M. Chambard-Hénon a ensuite annoncé que l'*Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône*, sur sa proposition, avait décidé l'affichage dans les locaux des sociétés, des discours prononcés par M. le Président de la République et M. le Ministre de la Guerre, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'*Union des Sociétés de Gymnastique de France*. Cette affiche a été envoyée, dans le même but de propagande, aux sociétés d'anciens élèves, de sports divers, écoles, autorités, etc.

NÉCROLOGIE

Le Comité apprend avec peine le décès de notre ancien collègue, M. Fleury Durand, ainsi que le deuil qui vient de frapper notre excellent collègue et ami, M. Dubuy, et s'y associe par ses sincères condoléances.

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE DE LYON

Composition du bureau pour l'année 1904.

Président : M. Lamure, route de Strasbourg, 5, Lyon-Caluire.

Vice-Président : M. Pasquier.

Trésorier : M. Fuvel, rue Saint-Jean, 16, Lyon.

Secrétaire : M. Joly.

DÉLÉGATIONS

M. Chambard-Hénon a représenté l'*Union Patriotique* à la fête des *Enfants de l'Avenir* (13 décembre), fête à laquelle M. Demarle, docteur en droit, a fait une brillante conférence.

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

M. Hess, trésorier, annonce qu'il est prêt à verser à la caisse de l'*Union Patriotique*, une somme de 243 francs avancés par elle aux Plaques Commémoratives. Il convient d'ajouter à ce remboursement les cent francs accordés à la municipalité d'Ouroux pour son monument, lorsque la commune de Monsols eut définitivement décidé de ne pas s'intéresser à la création des Plaques Commémoratives dans ce canton.

PRIX ET SUBVENTIONS

Il est voté, sur leur demande, des récompenses consistant en médailles et volumes aux Sociétés suivantes : *Excursionnistes, Enfants de l'Avenir, Touristes Lyonnais* (section centrale).

Comme d'habitude, un don de cinquante francs est alloué à l'*Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains*.

L'HOTEL DE LA CHANSON

A l'unanimité, le Comité décide que l'*Union Patriotique du Rhône*, souscrira pour une part remboursable de cent francs à la nouvelle œuvre entreprise par notre dévoué collègue et ami Camille Roy, l'*Hôtel du Caveau lyonnais*, et fait des vœux pour que le plus grand succès vienne couronner cette belle et louable entreprise.

Nous publierons dans notre prochain bulletin le programme détaillé de cet intéressant projet.

PROPAGANDE

MM. Boucher et Laroche ont remis, des listes de personnes pour l'envoi de la circulaire sollicitant l'adhésion à notre œuvre.

Plus de 1400 circulaires ont déjà été adressées.

Voici une première liste de neuf adhésions obtenues : (Cotisation cinq francs).

Ce sont celles de MM. :

Rétif Antoine, employé, 105, rue de Vendôme ;

Paire Benoît, serrurier, 8, rue des Trois-Rois ;

Bréasson Pierre, employé, 109, rue Duguesclin ;

Foilleret Charles, employé, 3, rue Bonald ;

Bourgeois Léon, 4, rue Vaubecour ;

Ayaud, comptable, 23, cours Morand ;

Charcosset André, voyageur de commerce, 30, quai de la Guillotière.

Hugon Louis, entrepreneur, 9, place de l'Abondance.
Chenaud Léon, entrepreneur, 3, rue du Châriot-d'Or,
(cotisation : 10 francs).

MONUMENT POLONUS

Enfin, la réunion s'entretient de la situation actuelle de la souscription pour le monument Polonus ; le Président se charge des démarches nécessaires auprès du Comité spécial en fonction.

La séance est levée à 9 h. 45.

APRÈS SÉANCE

Lyon, le 18 décembre 1903.

Mon cher Président,

« Je m'empresse de vous remercier du don que l'*Union Patriotique* veut bien faire à notre Arbre de Noël : votre patriotisme se traduit par des actes, et je suis heureux de trouver auprès de votre Société un appui généreux que le temps n'affaiblit pas ».

« Veuillez agréer, etc.

Dr MONOYER,

président de l'Association Alsacienne-Lorraine de Lyon.

A BELFORT

La cérémonie annuelle, au cimetière des Mobiles, à Belfort, a eu lieu le 15 novembre avec son éclat traditionnel.

Un immense cortège formé de toutes les sociétés et corporations belfortaines, s'est rendu, précédé d'une musique militaire, sur la tombe des défenseurs, pour y déposer de nombreuses couronnes.

Plusieurs discours ont été prononcés au cimetière du Vallon. Notre collègue, M. Boucher, a pris la parole, comme président des Anciens Mobiles du Rhône, pour remercier la ville de Belfort ; il a terminé en ces termes :

.....
Nous nous souviendrons toujours de la conduite de la population de cette ville courageuse et vaillante, et ceux d'entre nous que le découragement ou la maladie venaient atteindre, étaient sûrs de trouver auprès des habitants de Belfort, des consolations ou des secours ; loin de chez eux, ils se créaient une seconde famille.

Les générations futures, plus éclairées et rendues plus sages par notre expérience si chèrement acquise, ne reverront pas, espérons-le, ces scènes tragiques, ces luttes sanglantes, dont nous avons été les témoins.

Tout en désirant la paix, qu'il me soit permis cependant d'exprimer le souhait qui nous tient le plus au cœur, la pensée que je lis au fond de l'âme de tous ceux qui m'écoutent ici ; c'est que ces provinces perdues après la guerre néfaste, l'Alsace et la Lorraine, si françaises de sentiments, fassent bientôt retour à la mère-patrie.

En attendant la réalisation de ce rêve, si beau qu'il est sans doute une utopie, de la patrie universelle, nous demandons, nous, que, lumineux comme la vérité, définitivement soit posé devant le monde le principe des nationalités. S'il nous faut renoncer à reprendre par les armes nos provinces chéries, espérons du moins que la diplomatie saura nous les rendre, et que nous pourrons, un jour, nous réunir de nouveau dans ce cimetière, nous pencher sur ces tombes et dire à nos chers morts : « Dormez en paix dans ce sol, maintenant tout entier restitué à la France ». Vive Belfort ! Vive la République !

LA PROTESTATION ÉTERNELLE

L'ARBRE DE NOËL DES ALSACIENS-LORRAINS

La fête traditionnelle de l'Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains, célébrée à Lyon, le jour de Noël, a obtenu son succès traditionnel.

M. le Dr Monoyer, président de l'Association Alsacienne-

Lorraine de Lyon, a prononcé un superbe discours, chaleureusement applaudi. Après avoir adressé ses vifs remerciements aux autorités représentées, à la nombreuse assistance, à l'*Union Patriotique*, et au Dr Chambard-Hénon qui assiste à la fête, au commandant Hurstel, aux dames patronesses, le dévoué président s'exprime en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

« Depuis 30 ans et plus, chaque année nous ramène la même fête de l'Arbre de Noël, avec son éclat accoutumé et sa nombreuse assistance.

« Depuis 30 ans et plus, l'Association Alsacienne-Lorraine s'efforce de conserver à cette fête son double caractère de bienfaisance et de patriotisme ; de là, ce contraste étrange, mais voulu, entre l'allégresse des enfants qui vont recevoir leurs cadeaux de Noël et la tristesse qu'engendre le souvenir doux et douloureux à la fois, des deux chères provinces qui attendent un messie sauveur.

« Des esprits chagrins, pessimistes ou égoïstes, je ne sais, s'en vont disant que le XX^e siècle a pris son parti des méfaits et des injustices commises dans le XIX^e, que nos frères d'au-delà de la *ligne bleue des Vosges*, sont résignés à leur sort et ne demandent pas à en changer, que la France elle-même a oublié ceux qui durant deux siècles lui ont prodigué les marques de leur amour et de leur attachement. Ah ! ne croyez pas ces diseurs de paroles impies !

« S'il en était ainsi, il ne nous resterait plus qu'à inscrire dans nos Annales : *Finis Galliae; la fin de la Gaule*, et à murmurer douloureusement : *Plus d'espoir, parlant plus de joie !*

« Les faits heureusement se chargent de donner à ces rêveries un démenti formel.

« L'Alsace et la Lorraine oublient-elles la France ? Oh ! que non pas.

« Sans doute, la germanisation *semble* y avoir fait des progrès, grâce à des mesures énergiques, telles que le musèlement de la presse locale par une main de fer, la proscription de la langue et des couleurs françaises comme séditionnelles, etc., grâce aussi à l'immigration allemande ; mais ce n'est là qu'une germanisation *toute de surface*. Pénétrez dans l'intérieur des vieilles familles alsaciennes et lorraines, consultez les paysans et vous serez fixés sur l'état d'âme du pays.

« Rappelez-vous les chanteurs de Strasbourg venus, il y a 3 ans, pour donner un splendide concert ; rappelez-vous l'accueil enthousiaste qui leur fut fait ; demandez à ceux qui ont eu la très grande joie de s'entretenir avec eux, si les Alsaciens-Lorrains pensent que tout est pour le mieux dans les deux provinces soumises au régime du sabre prussien, et si le sentiment français n'y existe plus qu'à l'état de vieux souvenir.

« Jusqu'ici, la France officielle avait gardé le silence sur ses sentiments et ses espérances à l'égard des provinces qui lui ont été arrachées par la force et malgré la protestation des Députés Alsaciens et Lorrains, à l'Assemblée nationale de 1871 ; elle était restée fidèle à la recommandation de Gambetta, *d'y penser toujours, mais de n'en parler jamais*.

« Tout récemment, enfin, il y a juste un mois, la France a parlé par l'organe de ses représentants à la Chambre, à l'occasion d'une motion de désarmement des plus intempestives. Et voici textuellement ce qu'a dit, dans la séance du 23 novembre 1903, un député, ancien ministre de l'Instruction publique, M. Georges Leygues, retenez bien ses paroles :

« Il y a des choses que nous n'oublierons *jamais*. Nous ne voulons pas que, ni en France, ni au dehors, on puisse croire que la France se dérobe à son devoir et prononce elle-même la déchéance de ses plus légitimes espérances.... »

Ces fières paroles ont été sanctionnées par un vote unanime, ou peu s'en faut, de la Chambre.

Non, l'Alsace-Lorraine n'a pas oublié la France et la France ne l'a pas oubliée !

Espérons donc, espérons encore, espérons toujours !

Mesdames, Messieurs,

« A l'instant même où je sortais de chez moi pour me rendre à cette fête, j'ai reçu communication d'une lettre venue d'Alsace et adressée par un groupe d'Alsaciens à *Mme la Présidente du Comité de l'Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains, à Lyon*. J'éprouve une joie des plus vives à vous en donner lecture, car vous y verrez la preuve éclatante que nos frères d'Alsace gardent à la France leurs cœurs vaillants et loyaux.

« Voici le contenu de la missive :

Madame,

« Cette lettre vous arrive d'Alsace et voudrait, par votre gracieux intermédiaire, apporter aux Alsaciens de France un peu de l'âme de la Patrie. La naïve et poignante poésie du souvenir nous attire comme eux autour du sapin de Noël,

devenu notre arbre de l'Espérance, et parmi les jouets et la joie, parmi les scintillantes lumières et le parfum résineux des branches où la sève vosgienne circule encore, notre pensée et notre cœur viennent dire bien haut : Amis de France ! Amis d'Alsace ! unissons-nous dans un même but, ne nous oublions pas !

« Votre bel arbre de Noël, si fier sous son drapeau tricolore, cette fleur suprême éclose de ses bourgeons, est frère du modeste sapin de nos familles, et c'est votre ange de France, l'ange symbolique de la Liberté, qui nous sourit du faite de nos arbres bénis.

« Notre ange, comme votre drapeau, nous parlent éloquemment de la tradition sacrée que, des deux côtés de la frontière, nous, Alsaciens, avons tous à transmettre aux chers enfants dont Noël est la fête. Tradition et exemple, nous leur devons de leur apprendre et de leur redire que le peuple d'Alsace est race d'honneur et de loyauté, qu'il porte écrit en lettres de sang sur son cœur que, dans l'existence humaine comme dans la vie des nations, le droit passe avant la force !

« Apprenez-leur à vos enfants, quel charme sait garder la terre des aïeux, le *Dahcim* dont le souvenir et le nom font perler maintenant encore, après tant d'années, une larme au bord de vos paupières.

« Ici, nos fils et nos filles se l'assimilent, cet amour du pays natal, avec le lait maternel : amour de la terre d'Alsace, amour de notre rustique langage, amour de nos coutumes, de nos religions, amour surtout de l'héritaire vaillance, de l'héritaire loyauté. Nous travaillons tous à la garder, à la reconquérir, notre belle Alsace, pour nous et pour vous, pour les Alsaciens.

Alsaciens de France, restez nos frères, gardez-nous vos enfants ! Répondez-nous : « Espoir et confiance ! » Et qu'aujourd'hui notre voix s'unisse à la vôtre, notre âme à l'âme de la France pour dire : Vive la Patrie ! Vive le Droit ! Vive la Liberté !

(Applaudissements répétés et enthousiastes).

« Nous espérons, Madame, que ces lignes, quoiqu'elles soient anonymes, trouveront votre cœur de dévouée compatriote, et que, pour vous plaire, une voix généreuse voudra bien les porter à leur adresse : le cœur de tous nos chers Alsaciens ».

Veuillez, Madame, etc.

UN GROUPE D'ALSACIENS.

X....., ce 23 décembre 1903.

(Nouveaux applaudissements prolongés).

A PARIS

Le 25 octobre dernier, a eu lieu, à Paris, le banquet annuel de la *Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines*. Le président, notre ami Sansbœuf, y a prononcé, comme chaque année, un discours magistral dont voici la conclusion :

« Il n'est question partout et chez tous que de la paix », écrivait, pas plus tard qu'hier, un de nos plus éminents publicistes. La paix, elle est sur toutes les lèvres, mais n'est dans l'âme d'aucun.

« Ceux-là même qui, en notre pays, la veulent sincèrement, n'oseraient pas affirmer qu'il n'y a pas, au fond de leur âme, une restriction concernant les provinces perdues.

« D'ailleurs, pour mieux faire éclater le mensonge pacifique, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux et les oreilles.

« Ce n'est partout qu'armements qui précipitent la ruine des peuples, que bruit de grandes manœuvres, que lancement de navires, qu'inventions de fusils ou de canons.

« En un mot, sous prétexte que personne ne veut se battre, tout le monde est sous les armes.

« Et jamais, le dicton célèbre ne fut plus actuel : *Si vis pacem, para bellum*.

« Jamais la guerre n'aura été mieux préparée. L'Europe ploie sous le faix de l'armure qu'elle garde jour et nuit, comme un vieux guerrier qui n'en peut mais.

« Oui, tous préparent la guerre.

« Serait-ce, comme ils l'assurent, pour avoir la paix ?

« Je le voudrais croire, mais ne le puis.

« Car c'est une paix qui coûtera plus cher que la guerre elle-même, et ces paix là ne durent pas indéfiniment. »

Ce qui m'amuse toujours, c'est le compte rendu des fameuses séances des « Liges de la paix ». Le récent Congrès de Rouen a prouvé l'inanité de ces réunions, qui sont de vraies parlottes de sentimentalisme. Rien de plus stérile que les résolutions que prennent ces braves gens dont le cerveau est pavé de bonnes intentions et qui sont tous d'accord tant qu'ils raisonnent dans le domaine de l'idéal, mais dès que l'un d'eux aborde une question d'ordre pratique, ils ne

se reconnaissent plus. On l'a bien vu, en septembre dernier, lorsque les délégués allemands ont eu l'outrecuidance de faire reconnaître par le Congrès de Rouen, la légitimité du traité de Francfort !

Une cause comme la nôtre ne saurait être méconnue et c'est pourquoi, nous maintiendrons haut et ferme le drapeau de nos légitimes revendications. Avec nos compatriotes de l'Assemblée nationale de Bordeaux, nous continuerons à déclarer à la face du monde entier, que nous considérons comme nul et non avenue, le traité qui a disposé de nous, sans notre consentement. Toute agitation dans ce sens est bonne et utile ; elle met en discussion les signatures qui ont été données contre notre gré. L'odieux traité de Francfort qui pèse de tout son poids non seulement sur la France, mais sur l'Europe entière, n'a jamais été ratifié par le peuple, moins encore par ceux qui en ont été les victimes.

Ceux-là se trompent qui croient entraîner ce pays vers l'oubli. On n'arrache pas de l'âme d'un peuple — ce qui constitue sa force morale — le souvenir de ses émotions et des blessures comme celles qu'il a reçues en 1870-71. On ne nous jettera pas par-dessus bord comme du lest qui charge trop le navire. La protestation, c'est notre droit. Or, le droit c'est comme la lumière : il est éternel. Peut-être lorsqu'on aura suffisamment froissé nos sentiments, l'amour-propre national, l'âme celtique se réveillera-t-elle plus vivante, plus vibrante qu'elle jamais ?

Dans tous les cas, et ceci je le déclare hautement, me faisant ainsi l'interprète de tous mes compatriotes :

Quelle que soit la conception que l'on puisse se faire de l'idée de patrie, l'on ne saurait marchander aux autres le droit de l'aimer, de la défendre. Les Alsaciens-Lorrains, victimes de la force sur le droit, protesteront toujours énergiquement contre toute idée d'abandon, contre tout rapprochement quelconque avec l'Allemagne, qui est et qui doit rester l'ennemie de la France, tant qu'elle ne lui aura pas rendu les deux provinces qu'elle lui a arrachées, au mépris de tout droit et toute justice.

La décadence des peuples a toujours commencé par une diminution de l'idéal, l'abaissement des caractères, l'apostasie des vertus patriotiques ; la première brèche par laquelle passe l'envahisseur victorieux n'est pas ouverte par le canon, dans le granit des forteresses, mais dans l'âme des citoyens, amollie et pervertie par le doute et par l'indifférence. Et, c'est pourquoi, nous devons repousser avec la dernière énergie tout ce qui peut contribuer à affaiblir la force matérielle ou morale du pays, car c'est en elle que réside la réalisation de notre rêve le plus cher, le plus conforme à nos sentiments : la réintégration de l'Alsace-Lorraine dans sa patrie d'origine.

Pour ma part, je ne crois pas au désarmerement ; c'est là une chimère que nous laissons caresser par d'autres. Nous en étions convaincus avant le Congrès de la Haye, nous le sommes encore davantage depuis. Il n'y a pas un pays au monde, disposé à confier à qui que ce soit, en dehors de lui-même, la suprême sauvegarde de ses intérêts et de son honneur.

En France, l'esprit de parti corrode facilement le patriotisme ; ou tout au moins, il le met en cause, le conteste, le limite. Dans les autres pays, et surtout en Allemagne, le patriotisme est un article de foi que les militants politiques les plus avérés tiennent en respect. Rappelez-vous le langage tenu pendant les dernières élections par les chefs du parti avancé : « Nous sommes socialistes, mais nous sommes allemands avant tout et le jour où l'Allemagne serait attaquée, nous serions les premiers à marcher vers la frontière ».

Un mot des dernières élections en Allemagne, je veux rappeler combien elles ont été favorables pour nos idées en Alsace-Lorraine. Les résultats ont dépassé toutes nos espérances !

Après 33 années de domination étrangère, il est consolant de voir que la germanisation a fait si peu de progrès. Il y aurait des statistiques intéressantes et consolantes à établir et à mettre sous vos yeux. Ce n'est ni le lieu, ni le moment, mais on a beau dire que les blés ont déjà mûri trente-deux fois sur la terre d'Alsace-Lorraine depuis l'annexion ; les peuples et les races ne mûrissent pas si vite !....

En terminant je veux saluer les héros d'El-Moungar, au nombre desquels figurent huit de nos légionnaires alsaciens-lorrains. Honneur à ces braves compatriotes qui ont aimé la France, qui l'ont servie et qui lui ont fait le sacrifice de leur vie !...



A LA LÉGION

D'un volume très documenté et formé de notes prises sur le vif, à la source même, et consacré à la Légion étrangère, par M. G. d'Esparbès, nous extrayons un émouvant passage concernant nos frères d'Alsace-Lorraine.

« Je considérais ces colonnes de chiffres, dit l'auteur, un soir au Cercle des officiers, et je me demandais s'il fallait les croire, car je doutais d'elles comme des autres. A côté de moi, du coin de l'œil, un capitaine alsacien, décoré, méditait aussi sur la feuille. C'était une forte poitrine balafrée d'un triple rang de médailles, un beau et solide homme brun qui avait dû avaler, au cours de sa noble existence, plus de balles tonkinoises que de cerises à l'eau-de-vie. Je lui passai le papier :

— Que vous disent ces deux lignes, mon capitaine ? Croyez-vous que leurs chiffres soient exacts ? Je désirerais savoir si ces chiffres : 197 légionnaires engagés à 18 ans, et 146 à 19 ans, sont imaginés.

— Oui, dit le capitaine. Parmi ces 343 légionnaires de 18 et de 19 ans, il en est qui en ont plus de 20, mais il en est beaucoup, au moins 200, qui n'en ont que 16.

— La limite d'âge, cependant, est à 18 ans.

— Nous contrôlons l'âge qu'ils avouent en regardant leurs bras, leurs reins, leurs yeux. Ils vont s'habiller ensuite, et bonsoir ! Mais je m'y connais en hommes, dit-il en reprenant le papier : parmi ces blagueurs, il en est de fort honorables. Ces jeunes gens de 16 et même de 15 ans, qui assurent en avoir 18 pour entrer plus tôt à la Légion, savez-vous d'où ils viennent, pour la plupart ?

— Non.

— Ils arrivent tout droit de nos provinces annexées, nous les appelons en souriant nos *enfants menteurs*.

Je posai la main sur la feuille, son contact me fut délicieux.

— Voici donc la dernière duperie, pensai-je, mais qu'elle contient de vérités...

Je revis les figures roses du détachement de la veille et d'autres faces imberbes aperçues au hasard des files, quand les compagnies allaient manœuvrer. Hommes de quarante et trente ans, ces jeunes qui mentent à l'avenir rachètent tous vos mensonges au passé. Pour purifier vos vieux cœurs, des petits, là-bas, sortent des chaumines, descendent de leurs sapins d'Alsace et de Lorraine, et viennent vous apporter leur air pur. Ceux-là n'ont à cacher qu'une chose exquise : leur jeunesse. Ils font mieux que de venir, ils viennent en avance. La Légion a dit : « On n'est soldat qu'à dix-huit ans ». Ils essaient d'enfler leur poitrine, ils font la grosse voix pour dire : « Monsieur, j'en ai bien dix-huit ». Si la vieille du coin de l'âtre était là, elle crierait : « Il ment ! il en a eu quinze à Noël, ne regardez pas ses épaules ! »

En effet, ces nouveaux sont tous des enfants, et c'est pour cela qu'ils nous sont précieux. Les malades moraux de la Légion leur doivent un regret furtif ou une larme, à coup sûr de longues réflexions : plus d'un décérébré, à leur vue, respira un parfum ancien qu'il avait cru envolé, plus d'un malheureux, le soir, regretta sa vie abolie. Je ne sais rien de meilleur que ces mensonges ; entre tant d'impures simulations, cette tromperie finale apparaît plus belle que la franchise, et la vieille caserne dut accueillir ces *enfants menteurs* en tressaillant toute. »

On pourrait former un corps spécial avec les Alsaciens et les Lorrains qui nous arrivent très jeunes, très innocents, très honnêtes, très droits, n'ont aucune faute à cacher, aucun souvenir à détruire, aucun mort à retuer. On les jette, pêle-mêle, dans une foule où il y a des saints, mais où il y a aussi des bandifs, et si l'un d'eux succombe, c'est nous qui l'avons souillé. On devrait donc, en dépit des scrupules diplomatiques, former un bataillon d'Alsaciens et un second de Lorrains. Et, dès qu'en Alsace-Lorraine on saura cela, les enrôlements s'y feront en masse ».

AU SÉNAT

Dans la séance du 26 décembre 1903, au Sénat, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a examiné les divers groupements de puissances qui se sont formés en Europe ; aucun ne lui paraît se rapprocher

plus de l'idéal que celui de la France et de la Russie au point de vue des intérêts nationaux et des sympathies.

« Le champ principal de l'action, pour la France, a-t-il dit, est l'Europe. Elle n'oublie pas son domaine colonial, mais elle ne songe pas non plus à l'étendre, seulement à le mettre en valeur : ce qu'elle pourra faire avec tranquillité si elle est forte en Europe.

Le ministre a terminé ainsi :

« La France cherche et cherchera à faire prévaloir ses droits avec mesure autant que fermeté et en conciliant ses intérêts avec ceux des autres ; or cette situation résulte de la double alliance. Une des causes déterminantes de cette alliance, c'est la force militaire des deux alliés. Si donc des esprits généreux peuvent regretter l'élévation des budgets militaires, le gouvernement n'a pas le droit de ne pas assurer la sécurité nationale.

« Certes, la France ne veut pas se laisser dépasser par aucune autre nation dans la voie des progrès sociaux ou humanitaires : pour les réaliser, elle a besoin du travail. Mais le travail a besoin de sécurité ; les progrès sociaux et ceux du travail ont besoin d'une même garantie, celle de la force. » (Vifs applaudissements).

Vétérans des Armées de Terre et de Mer

1870-71

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES SECTIONS DU RHONE

Documents Officiels

Renseignements statistiques.

La Société des *Vétérans des Armées de terre et de mer* a été fondée à Paris, le 1^{er} janvier 1893.

En tenant compte des camarades décédés, démissionnaires et radiés, l'effectif réel, au 31 décembre de chaque année, est indiqué par les chiffres suivants :

Année	1893.....	382
	1894.....	728
	1895.....	1.425
	1896.....	4.960
	1897.....	14.290
	1898.....	38.000
	1899.....	70.055
	1900.....	65.920
	1901.....	47.545
	1902.....	29.315
	1903.....	13.670

L'effectif réel au 1^{er} octobre 1903, est donc de 286.290 membres.

Le nombre de décédés, démissionnaires, radiés était, au 31 décembre 1902, de 11.953.

Au 8 novembre 1903, la Société comptait 1868 sections dont 22 à Paris, et 12 à l'étranger et 274 en formation, soit un total de 2.142 sections.

Le Gérant : Auguste Hess.

Imp. P. LEGENDRE et C^{ie}, anc. Maison A. Waltener, Lyon.